



VILLE DE SAINT-LAZARE  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
PROVINCE DE QUÉBEC

## AVIS PUBLIC

### **Demande de dérogation mineure**

(Article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ c. A-19.1)

Lors de la séance du conseil du **mardi 5 septembre 2017 à 19 h 30**, ce dernier statuera sur une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 1742, chemin Sainte-Angélique (lot 3 504 084 au cadastre du Québec).

Le lot visé par la dérogation mineure sera un terrain d'angle à la suite de l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation sur le lot 3 503 138 au cadastre du Québec. Ainsi, la marge latérale droite existante deviendra une marge avant secondaire. Conséquemment, le bâtiment principal et le garage privé isolé deviendront non conformes au niveau de leur emplacement.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- 1) réduire la marge avant secondaire du bâtiment principal existant à 5,19 mètres. Or, la grille des spécifications de la zone C\*-202 exige une telle marge à 7,5 mètres;
- 2) permettre un garage privé isolé en marge avant secondaire à une distance de 0,37 mètre de la limite de propriété avant secondaire et à 1,07 mètre de la limite de propriété latérale droite. Or, le règlement de zonage limite la localisation d'un garage privé isolé en marge arrière, en cour arrière ou en cour latérale.

Toute personne intéressée par cette demande de dérogation mineure peut se faire entendre du conseil lors de la séance ci-dessus mentionnée. Cette dernière aura lieu au centre communautaire, situé au 1301, rue du Bois à Saint-Lazare.

Le Service de l'urbanisme, qui a rédigé le texte du présent avis, peut être contacté pour tout renseignement additionnel par courriel à [klstrotmann@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:klstrotmann@ville.saint-lazare.qc.ca) ou par téléphone au 450 424-8000, poste 283.



Nathaly Rayneault, avocate – MPA, LL.M., o.m.a.  
Greffière et directrice  
Service du greffe et du contentieux

\\Lazareprp\p-classification\0600 - UZ\0630 - Aménagement (local)\0630-400 - Dérogations mineures\37751\_1742, Ste-Angélique - garage en marge avant-secondaire\2017-07-11\_AP\_1742 Ste-Angélique\_SGC.doc

Notre ☎ : 0630-400 (37 751)